

SOMMAIRE

Economie et politique
foncière 1

Politique du
développement 2

Mauvaises herbes et
désherbage 4

Conservation de la
nature et ressources
foncières 5

Ressources énergétiques
et leur gestion 9

Ressources en eau et leur
gestion 9

E - Economie agricole, développement et sociologie rurale

E11 - Economie et politique foncières

14751 - La problématique foncière en République islamique de Mauritanie à l'épreuve de l'ordonnance n° 127 du 05 Juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale : Exemple du Fleuve Sénégal. - 2010. - 65 p. –Saint-Louis, Sénégal : Université Gaston Berger. – Mémoire de DEA en Droit de décentralisation et gestion des collectivités locales. - Fall, Bassirou

Résumé : Avant la colonisation, le régime foncier en Mauritanie était géré par le droit coutumier du fait que la terre, sacrée et inaliénable, appartenait aux groupes sociaux et non à l'individu. Si la colonisation a introduit des règles de droit moderne ; de conception gréco-romaine, jusqu'à l'indépendance de la RIM, les réformes mauritaniennes de l'après indépendance jusqu'en 1983, présentaient beaucoup d'insuffisances et d'impératifs sociaux ne permettant à l'Etat de réaliser des projets d'aménagements hydroagricoles sur les rives du fleuve Sénégal. C'est dans ce contexte que fut adoptée l'ordonnance n°83.127 du 05 juin 1983 qui donne à l'Etat les moyens de réaliser des aménagements hydroagricoles. Les deux décrets d'application de cette ordonnance à savoir le décret n°84-009 du 19 janvier 1984 et le décret n°90.020 du 31 janvier 1990 ont été abrogés et remplacés par le décret 2000.089 du 17 juillet 2000 dans l'espoir de rapprocher les textes législatifs de la réalité socio- économique. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14651/>

14863 - Irrigation et problématique foncière dans la vallée du Sénégal. 1989. – In : *Cahier des sciences Humaines*, N°25 (4). - p. 469-488., bibl. – BOUTILLIER, J.-L.

Résumé : Cet article examine pour la rive sénégalaise de la vallée du fleuve Sénégal certains des problèmes fonciers posés par le passage entre les systèmes traditionnels de production fondés en partie sur les cultures de décrue et un système de production entièrement nouveau, axé sur l'irrigation rendue possible par la construction des barrages de Diama et de Manantali. La véritable révolution agraire qu'entraîne ces aménagements implique une transformation des systèmes fonciers. Comme ces derniers étaient en relation étroite avec les structures sociales et que la loi sur le Domaine National promulguée en 1962, juste après l'Indépendance, révèle de nombreuses ambiguïtés, le domaine foncier dans la vallée paraît aujourd'hui à l'origine de nombreux problèmes, notamment sur le plan économique et sur le plan politique, que cet article tente d'inventorier. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14863/>

E14 Economie et politique du développement

14797 - Evaluation d'impact du Programme de Gestion Intégrée des Ressources et de Développement des usages multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE) et établissement de la situation de référence du PGIRE : Dakar, Sénégal. : 2017. - OMVS. - 175 p. , tabl. , fig. - Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal; GROUPEMENT AIDF-CSE-CRDES

Résumé : Initié par l'OMVS en partenariat avec la Banque Mondiale, le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages Multiples dans le Bassin du fleuve Sénégal (PGIRE), intervention à vocation régionale, vise la promotion du développement économique et social des états membres de l'OMVS. Comprenant trois composantes (développement institutionnel régional des ressources en eau, mise en valeur intégrée des ressources en eau au niveau local et planification régionale intégrée et multisectorielle), le PGIRE s'étend sur une période de dix ans, scindée en deux phases de cinq années chacune. La première phase, clôturée en 2013, a fait l'objet d'évaluation dont les résultats sont analysés dans le présent rapport d'achèvement de projet. Il s'agit d'évaluer la conception et la mise en œuvre de la première phase du projet, en ce qui concerne les indicateurs du projet et au-delà, l'impact global sur les bénéficiaires et d'identifier les leçons apprises et les recommandations pour l'élaboration de la deuxième phase du projet.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14797/>

14808 - Diagnostic financier d'un projet socio-économique – Cas du PGIRE-OMVS : Management de projets internationaux II. – Dakar, Sénégal : 2015. - ETICA. 70 p., tabl. , graph. , fig. , carte. - Diop A., Ndiaye S. ; ETICA

Résumé : Ce travail de mémoire de fin cycle vise à étudier du point de vue d'analyse financière un projet à dimension régionale, le PGIRE-OMVS – Programme de gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages multiples dans le Bassin du fleuve Sénégal. Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines du fleuve Sénégal à travers un programme financé par la Banque Mondiale, qui est motivée par la volonté d'intégration régionale du programme. L'étude s'articule autour de trois (3) axes principaux. La première partie se rapporte à la revue critique de la littérature, la problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche, ainsi que le cadre conceptuel de l'étude. La deuxième partie analyse le champ et la délimitation du projet, la zone d'intervention géographique et les méthodes et techniques d'investigation.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14808/>

14819 – Projet FEM ITDTE/BN Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux du bassin du Niger : Synthèse régionale des réalisations des acquis et des leçons apprises. - Niamey, Niger : 2011. - ABN. - 102 p , tabl. , photo , fig. , carte. – Syaka Sadio, Autorité du Bassin du Niger, AFEN Consult Inc

Résumé : Dans le but de définir une stratégie à long terme de gestion intégrée des ressources transfrontalières du bassin du Fleuve Niger, l'ABN, avec l'appui du FEM, a initié et mis en œuvre le Projet « FEM ITDTE/BN – Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du Niger », qui vise, entre autres, la définition d'une stratégie transfrontalière et des outils de gestion durable de l'environnement et des ressources en terres et en eaux du bassin du Niger afin de réaliser les objectifs environnementaux locaux et mondiaux de développement socioéconomique. Le présent document capitalise les acquis et les leçons apprises de la mise en œuvre générale de ce projet. Composé de six chapitres, il procède à la synthèse des documents produits par le projet, entre autres, les rapports annuels d'activités, les différents rapports de mission, de supervision et d'évaluation du projet. L'analyse de la conception et de la mise en œuvre du projet a permis de tirer un certain nombre de leçons, parmi lesquelles, on peut citer l'étendue du projet, l'insuffisance des moyens financiers par rapport aux objectifs du projet, la faiblesse de la capacité opérationnelle et technique, et la durabilité des acquis.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14819/>

14856 - Le statut d'ouvrages communs et le partage de bénéfices dans les bassins du fleuve Sénégal et du fleuve Niger. Genève, Suisse. – In : Note politique, N°5. – 2016. - 7 p., bibl. - Université de Genève, Water Hub

Résumé : L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Autorité du bassin du Niger (ABN) présentent des régimes singuliers sur la maîtrise et l'exploitation rationnelle des ressources en eau. Afin de concrétiser l'idée de la communauté d'intérêts et de droit qui doit exister autour des ressources en eau partagées, les deux institutions de bassin ont développé des modalités de gestion d'ouvrages et de partage des bénéfices qui tiennent compte des spécificités de deux bassins. Cette note procède à une comparaison des deux régimes afin d'appréhender les contours juridiques du statut d'ouvrage et de partage des bénéfices dans les bassins du Sénégal et du Niger. Les traits saillants ainsi identifiés pourront contribuer au renforcement de la gouvernance des ressources en eau transfrontières. La réflexion sera menée sur la base d'une analyse juridique des principaux instruments élaborés sur ces bassins. Les analyses s'appuient également sur les conclusions d'une Table Ronde organisée avec des experts des fleuves Sénégal et Niger. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14854/>

14861 - Joint infrastructure and the sharing of benefits in the Senegal and Niger watersheds

ISSN : 0250-8060 – In : *Water International*, 26 Aug 2016. - 17 p., bibl.. - Genève, Suisse – Université de Genève ; Tignino, Mara

Résumé : Les Etats riverains des bassins versants du Sénégal et du Niger ont développé des techniques spécifiques pour la gestion des infrastructures hydrauliques. Une caractéristique commune aux deux bassins versants est le partage des avantages des installations hydrauliques. Les États du bassin du fleuve Niger sont encore au début d'un processus de vision partagée pour une infrastructure gérée conjointement et un partage équitable des avantages, tandis que les États du bassin du fleuve Sénégal ont ouvert la voie à des formes innovantes de propriété partagée et de gouvernance. La protection de l'environnement et la participation du public sont de plus en plus intégrées dans le développement d'infrastructures conjointes, mais des efforts doivent être déployés pour renforcer ces aspects de la gouvernance fluviale. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14861/>

14872 - L'eau - enjeu vital des relations internationales - Eaux transfrontalières - bombes à retardement ou facteurs de coopération et de paix. – Paris, France. – 2018. – Cherche Midi. – 256 p., photos., cartes. - ISBN : 978-2-74915829-7. – Komara, Kabiné

Résumé : Sans eau, que serions-nous ? Quelle que soit la forme qu'elle prenne, elle se joue des frontières et relie entre eux des cultures, des régions et des pays souvent très différents, devenant ainsi source d'opportunités, mais aussi objet de nombreuses convoitises. "Il était une fois un fleuve. Voici l'histoire d'une sagesse. Il était une fois le grand fleuve Sénégal. Né en Guinée, il descend sur le Mali, entre au Sénégal, et longe la Mauritanie avant de se jeter dans la mer. Ces quatre pays, tous également fils de cette eau abreuvente, irriguante, énergétique, auraient pu se battre. Ou s'ignorer, chacun prélevant sans se préoccuper des autres. Ces quatre pays en ont décidé autrement. Ainsi naquit un office commun de mise en valeur. Ainsi fut créé cet incomparable outil de sagesse. Une exception dans un monde de plus en plus déchiré par des conflits ayant l'eau pour objet. Voici l'histoire de cette sagesse, racontée par son principal artisan. Voici un modèle à suivre. Prenez-en de la graine, Mékong et Brahmapoutre notamment. (Préface de Erik ORSENNA, de l'Académie française) Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14872/>

H - PROTECTION DES VEGETAUX

H60 - Mauvaises herbes et désherbage

14860 - Biologie, écologie et dynamique d'invasion de deux espèces envahissantes dans la vallée du fleuve Sénégal : *Ceratophyllum demersum* L. et *Najas marina* L. - Dakar, Sénégal : UCAD. - 2015. – 51 p., fig., tabl., cartes, photos. - Mémoire Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Sciences et Techniques. – [NDOUR, Sanou](#)

Résumé : Les macrophytes aquatiques proliférant dans la vallée du fleuve Sénégal constituent une sérieuse menace pour la sauvegarde de la biodiversité mais aussi une contrainte pour le développement socio-économique et sanitaire de la localité. Dans le Parc national des Oiseaux de Djoudj, il est noté une prolifération trop importante de plantes aquatiques. Dans l'optique d'une sauvegarde de ce patrimoine, il est important de bien connaître ces plantes afin mettre au point un programme pertinent de gestion de cette prolifération. C'est dans ce cadre que cette étude a été menée pour contribuer à une meilleure conservation de la diversité biologique de la vallée du fleuve Sénégal. Elle vise à : (1) -connaître la biologie et l'écologie de *Ceratophyllum demersum* et de *Najas marina* ; (2) -déterminer la dynamique d'invasion de ces deux espèces ; et (3) - connaître leurs utilités et utilisations par les populations locales. L'étude a été réalisée dans le Parc National des Oiseaux du Djoudj (PNOD). Le travail consistait d'abord à faire des observations directes et à réaliser des enquêtes ethnobotaniques dans les villages environnants du parc. L'étude de la distribution a montré que les deux espèces colonisent des cours d'eau différents. *Ceratophyllum demersum* est présente dans le canal de crocodile et dans le marigot du Gorom avec des taux de recouvrement identiques dans les deux sites envahis. *Najas marina* est retrouvée dans le Grand Lac et dans le marigot du Khar. L'espèce est plus abondante dans le marigot du Khar (avec un recouvrement > 60 %) et moins abondante dans le Grand Lac. L'étude de la croissance du *Ceratophyllum demersum* a montré que la plante colonise l'espace en augmentant sa longueur de croissance par élongation et en émettant plusieurs ramifications. Par ailleurs, lorsque les concentrations en phosphore sont élevées, la croissance de *Ceratophyllum demersum* tend à se stabiliser. L'étude de la germination des graines de *Najas marina* a montré que le comportement germinatif des graines de *Najas marina* est différent en fonction des traitements. Les graines scarifiées ont présenté un pouvoir germinatif élevé ou considérable (entre 77 et 88%) avec un temps de germination relativement court (7 jours) par rapport à celui des graines non traitées qui est faible. Les études ethnobotaniques ont montré que les deux espèces ne présentent pas d'utilités pour les populations vivant aux alentours du parc et que leur apparition est source de nuisances sur la santé de l'homme, sur ses activités et sur le milieu naturel. (Résumé d'auteur)

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14860/>

14864 - Etude pour l'évaluation des besoins pour le contrôle du typha dans le delta du fleuve Sénégal et Mauritanie – Rapport d'état des lieux et bilan des méthodes de lutte contre le typha. Version Provisoire. – Paris : France : GRET. – 2018. - 109 p., fig., tabl., bibl., photos, annexes. – [GRET ; OMVS; Christian Castellanet; Souleymane Diallo; Labaly Toure; Minh Cong Le Cuan; Guillaume Boisset; Aline Hubert; Aminata Ndir](#)

Résumé : L'étude pour l'évaluation des besoins pour le contrôle du Typha dans le delta du fleuve au Sénégal et en Mauritanie a été lancée par l'OMVS dans le but d'étudier les besoins en termes de contrôle de l'invasion du delta par le typha et de doter l'OMVS des outils pertinents à cet effet. Les objectifs spécifiques majeurs poursuivis par l'étude, à travers une analyse diagnostique profonde de l'invasion du typha et des moyens déjà mobilisés pour son contrôle sont : (1) faire le bilan de toutes les actions et études antérieures ou en cours dans le bassin visant à éradiquer ou à mieux contrôler le typha au regard des besoins ; (2) identifier et étudier les options techniques (y compris la lutte biologique, la modification de la gestion du barrage de Diama...) et économiquement viables (Coûts/Avantages) et socialement acceptables de lutte contre le typha et ce, sur la base du diagnostic de l'état des lieux, de sa connaissance approfondie, de ses relations avec le milieu biophysique du bassin et de ses impacts sur les activités socioéconomiques et les conditions de vie des populations ; (3) et élaborer de manière concertée, en prenant en compte la participation de tous les acteurs (Haut-commissariat OMVS, SOGED, SONADER, SAED, autres structures des Etats, Communautés/Usagers, ONGs), un plan d'action détaillé (avec les coûts associés) de lutte contre le typha en intégrant à la fois les dimensions techniques, économiques et sociales. Ce rapport est le

deuxième livrable, après le rapport de cadrage, fait un premier bilan d'évaluation des connaissances sur le typha et des méthodes de lutte contre cette plante aquatique dans le delta du fleuve Sénégal. Il a permis de faire le point sur les connaissances relatives à la biologie du typha et sa réaction à diverses méthodes de contrôle et de compléter la revue bibliographique.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14864/>

P – Ressources naturelles et environnement

P01 – Conservation de la nature et ressources foncières

14798 - La stratégie globale de l'OMVS pour faire face aux effets adverses du changement climatique. Dakar, Sénégal : 2015. - (21eme Session de la Conférence sur le changement climatique, Paris, 30 Novembre – 11 décembre 2015). - 9 p. – OMVS, KOMARA, Kabiné

Résumé : Le changement climatique diminue, de manière générale, la capacité des écosystèmes à fournir les biens et services pour la vie des populations. Au niveau du bassin du fleuve Sénégal, les effets manifestes du changement climatique peuvent affecter profondément les efforts de l'OMVS en vue du développement économique et social durable des 4 Etats membres (raréfaction de la ressource en eau, augmentation de la forte variabilité des précipitations et de leur distribution spatio-temporelle, importantes variations du débit du fleuve avec une tendance générale à la baisse, etc..). Pour sécuriser ces acquis ainsi que les moyens de subsistance des populations, l'OMVS s'est engagée dans un vaste processus de prise en charge effective des problèmes liés au changement climatique. Au-delà des différentes stratégies nationales, il est noté, un engagement manifeste à faire face aux impacts négatifs au niveau régional du changement climatique (Adoption par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Déclaration de Conakry sur le Changement Climatique en 2015, qui décline les grandes directives à mettre en œuvre pour améliorer la résilience des communautés et des écosystèmes au niveau du bassin, adoption/révision d'outils de planification et d'aide à la prise de décisions pour le développement durable du bassin (ADT – Analyse diagnostique transfrontalière, PAS - Plan d' Action Environnemental Stratégique, SDAGE - Schéma Directeur d' Aménagement et de Gestion des Eaux du fleuve à l'horizon 2025, Modèle pluies/Débits dans le haut Bassin, Modèle Tableau de Bord Besoins/Ressources, Modèles de gestion des barrages de Diama et de Manantali, Publication d'un rapport sur l'état de l'environnement et des ressources naturelles, Cartographie diachronique du bassin / Evaluation de la vulnérabilité au changement climatique ...). Pour améliorer davantage sa résilience aux changements climatiques, l'OMVS mène une politique d'adaptation de ses secteurs clés de l'économie par la réalisation de grands ouvrages structurants, de programmes intégrés de développement socio-économique, le développement de l'agriculture irriguée, de l'hydroélectricité, de la navigation, des transports, de la santé, de la pêche continentale, de l'élevage, de l'industrie et des mines.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14798/>

14814 - Plan d'action pour la mise en place de l'observatoire régional du Massif du Fouta Djallon Localisation. – Conakry, Guinée : 2009. - 24 p. , tabl. - Bureau de Coordination International (Union Africaine – BCI-UA)

Résumé : La gestion durable des terres du Massif du Fouta Djallon est une nécessité vitale pour les populations de nombreux pays de la sous-région, en raison notamment de son importance hydrologique et de la richesse de sa diversité biologique. Malgré cette importance reconnue de tous, l'Observatoire du Massif du Fouta tarde à se mettre en place dans un cadre institutionnel et organisationnel bien défini. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent Plan d'Action, qui a pour ambition de contribuer la mise en place rapide de l'Observatoire du Massif du Fouta Djallon.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14814/>

14817 - Compte rendu de l'atelier relatif à la préparation d'un projet d'appui à la réserve de biosphère transfrontalière du Delta du Sénégal. Dakar, Sénégal. – 2016. - UICN. - 42 p., tabl., graph., photos. - Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest PRMC ; Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Résumé : Dans la perspective de la redynamisation de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Sénégal (RBTDS) à travers la formulation d'un projet transfrontalier, l'UICN et le PRMC (Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest)_ont engagé une première analyse sur l'état des lieux de la Réserve dont les résultats ont été présentés lors d'un atelier qui a regroupé les différentes parties prenantes dans la gestion de la réserves (Etats, partenaires, conservateurs, riverains, etc...). L'objectif de l'atelier était de servir de cadre de concertation entre les parties prenantes de la RBTDS et d'identifier avec elles les priorités et les orientations d'un futur programme pour la RBTDS.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14817/>

14822 - Évaluation environnementale stratégique du projet d'exploitation des gisements de fer de la Falémé. Dakar, Sénégal : 2007. – Cabinet Atkins. - 135 p., tabl., fig., cartes. - Cabinet Atkins ; Mittal Steel ; Cabinet Tropica

Résumé : Le Gouvernement du Sénégal et la Société Mittal ont signé un protocole d'accord en 2006 s'inscrivant dans le cadre de l'exploitation des gisements de fer de la Falémé. Le but de ce document est de rendre compte des résultats de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du projet portant sur cette demande de concession minière. Le rapport se fixe comme objectifs spécifiques de décrire les conditions environnementales de base, d'identifier les principaux risques environnementaux et sociaux potentiels du projet et de dresser un cadre de gestion environnementale et sociale pour l'atténuation des effets négatifs engendrés par le projet.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14822/>

14854 - Impacts environnementaux liés à l'utilisation des mercures lors de l'exploitation artisanale de l'or dans la région de Kedougou (Sénégal Oriental). Genève, Suisse : 2014. – 121 p., bibl., fig., tabl., carte. – (Thèse de doctorat en sciences de la Terre) ; Niane, Birane ; Faculté des sciences de l'Université de Genève, Université de Genève, Département des Sciences de la Terre, Genève, Suisse

Résumé : Au Sénégal oriental, dans la région de Kédougou, d'intenses activités d'exploitation artisanale de l'or à petite échelle utilisant le mercure ont été enregistrées depuis 1995 en raison de la hausse du prix de l'or et des faibles coûts de production liés à cette technologie. Cependant l'utilisation abusive du mercure sans aucune forme de récupération aboutit à sa dispersion dans l'eau, les sédiments, les sols et l'air dans les environnements immédiats des sites d'exploitation. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer les impacts environnementaux de l'utilisation du mercure afin d'évaluer le risque potentiel d'exposition au mercure de la population locale et du mercure lors de l'exploitation artisanale de l'or. En effet, l'utilisation du mercure lors de l'extraction artisanale de l'or reste problématique dans beaucoup de pays en voie de développement. Les résultats de cette étude ont permis de révéler que malgré son introduction très récente dans la région de Kedougou, les quantités de mercure mesurées dans les sédiments, les sols et l'eau dans les sites d'exploitation d'orpaillage dépassent de loin les normes internationales et commencent à induire des effets réels sur l'environnement, la faune et menacent la santé des populations locales. Un usage réduit et contrôlé, voire même une interdiction complète sont à encourager pour faire face aux risques environnementaux et sanitaires de l'utilisation du mercure.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14854/>

14855 - Volet social et environnemental du Barrage de Manantali. (Série Évaluation et capitalisation) – Evaluation rétrospective. Paris, France : 2008. - 69p., tabl., graph., bibl., schéma., photo. - *In : Expost - N°15. Agence Française de Développement, Département de la Recherche*

Résumé : C'est en réponse à la sécheresse des années 1970 que l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) – organisme de bassin créé en 1972 – lança un ambitieux programme d'investissement dans des infrastructures de maîtrise de l'eau du fleuve Sénégal. Ce programme visait un triple objectif : garantir une production d'énergie hydroélectrique de 800 GWh/an ; permettre l'irrigation de 375.000 ha et assurer la navigabilité du fleuve sur 900 km, de Kayes au Mali à l'embouchure du fleuve Sénégal à Saint-Louis. Les barrages de Diama (en aval) et

de Manantali (en amont) sont les pivots de ce programme. Planifiés dans les années 1970, ces deux ouvrages seront construits à partir du début des années 1980. Ils seront mis en service en 1986 pour Diama et en 1988 pour Manantali. La construction des barrages sera accompagnée et complétée par des investissements connexes, tels que la réhabilitation et la construction de digues et la réalisation, entre 1997 et 2002, du volet énergie de Manantali. Avec respectivement 18 et 66 mètres de haut sur fondation, les barrages de Diama et de Manantali sont considérés comme des « grands barrages » (c'est-à-dire des barrages de plus de 15 mètres de haut, selon la Commission mondiale des Barrages). Diama et Manantali et les réalisations connexes (digues, volet énergie) ont entraîné des modifications profondes du régime hydrologique du fleuve Sénégal, de même que de l'environnement biophysique et socio-économique du bassin. La présente étude fait une analyse rétrospective des impacts sociaux et environnementaux de ce programme. Elle met un accent particulier sur la façon dont les aspects sociaux et environnementaux ont été gérés au regard des normes en vigueur à l'époque. Une appréciation générale de la performance socio-environnementale du programme est également présentée sur la base de critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact de développement. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14855/>

14858 - Plan de gestion du parc national des oiseaux du Djoudj 2017-2021. - Dakar, Sénégal. – 2017. - 148p., fig., tabl., bibl. - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Sénégal), Direction des Parcs Nationaux

Résumé : Le Parc National des Oiseaux du Djoudj (PNOD) a été créé par le gouvernement du Sénégal dans l'objectif de sauvegarder un échantillon naturel représentatif du Delta du Fleuve Sénégal et de protéger la faune et la flore, notamment la population d'avifaune migratrice et résidente. En effet, sa création est consécutive à la dégradation croissante et généralisée des écosystèmes deltaïques, avec la mise en place des aménagements hydroagricoles (induits par la présence d'eau douce grâce au barrage de Diama). Il est souvent décrit comme un des plus grands sites ornithologiques au plan mondial et constitue un des noyaux centraux de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Fleuve Sénégal, créée en juin 2005. Le PNOD bénéficie de différentes reconnaissances internationales. Il est en effet inscrit sur la liste des zones humides d'importance internationale depuis 1977, ainsi que sur la liste des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1981. Aujourd'hui, le milieu écologique est de plus en plus convoité par les activités humaines qui ont entraîné de profondes mutations (plantes aquatiques envahissantes, modification de la qualité de l'eau, etc.), mais aussi exacerbé les pressions anthropiques dans et autour du Parc (empiètements agricoles, pêche illégale, coupe illicite de bois, pâturage illégal...etc.). C'est dans ce sillage que se présente le présent document consacré au Plan de gestion du PNOD pour la période 2017-2021. Il fait le point sur la situation de référence tant sur les plans écologiques, humains qu'économiques du parc. Aussi, on y procède à l'évaluation des précédents Plans de gestion, à l'analyse de l'efficacité de la gestion du parc à travers l'outil R-METT de la Convention Ramsar pour les zones humides, ainsi que les consultations avec les différents acteurs (populations locales, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, services techniques, collectivités locales, etc.) autour du Djoudj. L'approche Plan de gestion a permis d'identifier les différents enjeux autour du Patrimoine naturel, de définir une vision de conservation à long terme, d'identifier les objectifs de gestion et de planifier les actions prioritaires pour 2017-2021. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14858/>

14862 - Future climate change Impacts on Streamflows of two main West Africa River Basins : Senegal and Gambia. In : *Hydrology*, N° 2018, 5, 21 (5010021). - Bâle, Suisse. – 2018. - 18 p.,fig., tabl., cartes. - Bodian, A. ; Dezetter, A. ; Diop, L. ; Molecular Diversity Preservation International MDPI, Université Gaston Berger (UGB)

Résumé : Cette recherche a porté sur l'effet du changement climatique sur les deux principaux bassins fluviaux en Afrique de l'Ouest : les bassins fluviaux du Sénégal et de la Gambie. Les chercheurs ont utilisé à cet effet les précipitations futures projetées et l'évapotranspiration potentielle à échelle réduite en fonction de la température projetée à partir de six modèles de

circulation générale (CanESM2, CNRM, CSIRO, HadGEM2-CC, HadGEM2-ES et MIROC5) et de deux scénarios (RCP4.5 et RCP8.5) pour forcer le modèle GR4J. Le modèle GR4J a été étalonné et validé à l'aide des précipitations quotidiennes observées, de l'évapotranspiration potentielle à partir de la température quotidienne observée et des données d'écoulement fluvial. Pour la validation croisée, deux périodes pour chaque bassin fluvial ont été considérées : 1961–1982 et 1983–2004 pour le bassin du fleuve Sénégal à Bafing Makana, et 1969–1985 et 1986–2000 pour le bassin du fleuve Gambie à Mako. L'efficacité du modèle est évaluée à l'aide d'une fonction multicritères (Fagg) qui regroupe les critères de Nash et Sutcliffe, l'erreur de volume cumulée et l'erreur de volume moyenne. Des périodes de simulation alternées pour l'étalonnage et la validation ont été utilisées. Ce processus a permis de choisir les paramètres qui reflètent le mieux la relation pluie-ruissellement. Une fois le modèle étalonné et validé, il a été simulé l'écoulement fluvial aux stations de Bafing Makana et Mako dans un proche avenir à une échelle quotidienne. Les débits caractéristiques ont été calculés pour évaluer leur évolution possible selon les scénarios climatiques projetés à l'horizon 2050. Pour le futur proche (horizon 2050), par rapport à la période de référence 1971-2000, les résultats ont montré que pour les deux bassins fluviaux, l'ensemble multimodèle prévoyait une diminution du débit annuel de 8% (bassin du fleuve Sénégal) à 22% (fleuve Gambie) dans le scénario RCP4.5. Dans le scénario RCP8.5, la diminution est plus prononcée : 16% (bassin du fleuve Sénégal) et 26% (bassin du fleuve Gambie). Le bassin du fleuve Gambie sera le plus affecté par le changement climatique. (Résumé d'auteur)

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14862/>

14865 - Réflexion stratégique sur la contribution des projets hydroélectriques au développement local durable des zones affectées par les barrages en Guinée. Rapport Final. - Conakry, Guinée : 2017. - 131p., fig., tabl., cartes. - Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (Guinée) ; CEMED – UICN – IIED – Mott MacDonald

Résumé : Les aménagements hydroélectriques ont des impacts à long terme sur les personnes affectées par les projets, qu'elles soient déplacées (physiquement et économiquement) ou hôtes. Des budgets sont prévus dans les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les plans d'action de réinstallation (PAR) pour atténuer les impacts des projets hydroélectriques sur les milieux biophysique et humain. Cependant, ces actions ponctuelles souffrent souvent de manque de suivi et de disponibilité de financement durable après les premières années de mise en opération des projets d'aménagement. Il convient alors de réfléchir à des approches durables afin de rétablir convenablement les moyens de vie des populations affectées par les projets sur le long terme, et de permettre ainsi à ces projets d'appuyer le développement local au même titre que le développement national (les cas pilotes de Kaléta, Souapiti et Garafiri). Leur but principal est de maintenir et créer des emplois durables pour les populations affectées par les projets dans un environnement souvent différent de celui qu'elles ont dû quitter à cause de la construction des projets. Cette étude a analysé 6 scénarios envisageables pour financer les besoins à long terme des populations affectées par les projets. : (a) prélèvement de recettes sur les tarifs de vente au niveau des projets hydroélectriques ; (b) prélèvement de recettes sur l'ensemble des ventes d'électricité ; (c) création d'un fonds spécial pour les populations affectées par les projets lors du financement initial des projets hydroélectriques ; (d) participation directe des populations affectées par les projets dans un Fonds de Placement ; (e) financement grâce à une somme supplémentaire dans les budgets annuels de fonctionnement et de maintenance des projets hydro-électriques et enfin (f) prélèvements mixtes créant une option qui comprendrait un apport financier des 5 scénarii.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14865/>

14866 - Rapport planète vivante 2016 : Risque et résilience dans l'anthropocène. - Stockholm, Suède. - 2016. – 75 p., bibl., cartes., photos. - ISBN : 978-2-940529-52-0. - WWF International

Résumé : Si l'on suit la trajectoire actuelle, l'avenir de nombreux organismes vivants demeurera incertain dans l'Anthropocène : plusieurs indicateurs incitent à tirer la sonnette d'alarme. Le Rapport Planète Vivante, quant à lui, apporte le leadership et la vision nécessaires pour mettre le monde sur une trajectoire soutenable, proposant une réflexion systémique, notamment sur les systèmes alimentaire et énergétique. Il contribuera à insuffler l'élan indispensable pour traduire les mots en actes et léguer aux générations futures une Terre résiliente.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14866/>

P 05 – Ressources énergétiques et leur gestion

14656 - Etude sur le partage des bénéfices issus de la vente de l'électricité de Kandadji avec les populations affectées : Rapport final. Niamey, Niger : 2011. - 36p., tabl., Bibl., Annexe. - The Global Water initiative (GWI) ; Cabinet d'Etudes et Conseil Maina Boukar ; International Union for the Conservation of nature (UICN) ; International Institute for Environment and Development (IIED)

Résumé : La construction des centrales hydroélectriques fait aujourd'hui l'objet de vives controverses quant à leurs impacts sur le développement durable des zones territoriales concernées. Cette controverse s'explique par leurs impacts négatifs parmi lesquels l'expropriation des terres, le déplacement involontaire et la réinstallation des populations affectées et la répartition inégale des bénéfices qui en sont issus. La présente étude vise à éclaircir les aspects juridiques, institutionnels et financiers concernant les modalités opérationnelles de partage de bénéfices de la vente d'électricité qui serait issue de l'exploitation du barrage de Kandadji au Niger avec les populations déplacées.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14656/>

P10 – Ressources en eau et leur gestion

14655 - Note d'information et d'explication : la brèche de la Langue de Barbarie et situation hydrologique dans l'estuaire. – Dakr, Sénégal : 2010. - : 16p., Carte., Photo., tabl. - Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal

Résumé : La question récurrente de ce qu'on appelle « brèche » ou « canal de délestage » est éminemment technique. Elle a fait l'objet d'études très poussées et d'un suivi soutenu depuis octobre 2003. Elle engage toute une série de problématiques environnementales, hydrodynamiques, morphologiques, hydrologiques et mécaniques. Elle renvoie aussi, à la perception que les populations de la ville de Saint-Louis peuvent en avoir, selon leurs centres d'intérêts. Elle doit aussi être appréciée en rapport avec l'ensemble des établissements humains et les infrastructures actuelles ou futures. Son objectif fondamental a été de trouver les moyens de traiter durablement la question centrale des inondations dans cette agglomération située dans l'estuaire. Or, agir dans ce type de bio unité, au fonctionnement complexe et sensible, est souvent problématique. La présente note tente de faire comprendre la problématique de la brèche dans toute sa multi dimensionnalité.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14655/>

14847 - Hydrological evaluation of TRMM Rainfall over the Upper Senegal River Basin. – In : Hydrology, N° 2016, 3, 15 (3020015) : Bâle, Suisse. – 2016. - 18 p., bibli., graph., tabl., carte. - Bodian A. ; Dezetter A. ; Diop L. ; Molecular Diversity Preservation International ; Université Gaston Berger (UGB) ; Université Cadi Ayyad (Maroc) ; Ohio State University (USA)

Résumé : La disponibilité des données climatiques, en particulier sur une périodicité journalière, est devenue très rare en Afrique de l'Ouest au cours des dernières années en raison des coûts élevés de la surveillance et la collecte des données climatiques. Cette rareté des données climatiques constitue un obstacle majeur à la réalisation d'études hydrologiques. C'est dans ce contexte que cette étude vise à évaluer la capacité de la mission de mesure des précipitations tropicales (TRMM) données satellitaires pour simuler les écoulements observés au-dessus du Bafing (le principal affluent du Sénégal) avant leur intégration potentielle dans les études hydrologiques. Le modèle conceptuel hydrologique, GR4J modèle du génie rural à 4 paramètres journaliers a été utilisé, calibré et validé au cours de la période 1961-1997 sur les précipitations et les évapotranspirations potentielles.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14847/>

14848 - Caractérisation spatio-temporelle du régime pluviométrique du haut bassin du fleuve Sénégal dans un contexte de variabilité climatique physio-Géo-Géographie Physique et Environnement. – In : Physio-Géo – Géographie Physique et Environnement, volume V : 2011 : Marseille, France. - 18p., bibl., fig., tabl., carte ; ISSN : 1958-573X. Bodian A., Dacosta H., Dezetter A. ; Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Université de Montpellier 2

Résumé : Les écoulements et par conséquent les ressources en eau constituent la réponse des bassins versants aux impulsions pluviométriques. En Afrique occidentale et Centrale, on assiste depuis les années 1970 à une sécheresse sans précédent, ainsi qu'à une grande variabilité spatiale et

temporelle des pluies, caractéristique du domaine tropical. L'objectif de ce travail est de définir la variabilité spatio-temporelle des précipitations à l'échelle du haut-bassin du fleuve Sénégal à partir des données de dix stations de référence. Le choix des stations obéit à des critères de qualité des données (lacunes peu nombreuses) et de proximité avec le bassin versant. Dans un premier temps, des tests statistiques d'homogénéité ont été appliqués aux séries de pluies annuelles de l'origine des stations à 2005. Les séries analysées présentent toutes des ruptures. Sur les dix stations étudiées, huit présentent une rupture comprise entre 1960 et 1970 et les déficits ultérieurs varient entre 12 et 24 %. À l'échelle mensuelle, après reconstitution des données manquantes, il apparaît que les précipitations ont diminué significativement pour presque tous les mois entre les deux périodes. À l'échelle journalière, l'analyse des fractions pluviométriques journalières met en évidence une tendance à la diminution du cumul annuel moyen des pluies supérieures à 40 mm (qui sont considérées comme les grosses pluies) à partir des années de rupture. Il a été procédé ensuite à la caractérisation de la variabilité spatiale des précipitations annuelles moyennes sur 30 et 10 ans, puis les écarts par rapport à la décennie de référence 1961-1970. Il apparaît ainsi que le sud du bassin présente les excédents les plus forts durant les périodes excédentaires, mais aussi les déficits les plus élevés en années déficitaires.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14848/>

14849 - Analyses des débits de crues et d'étiages dans le bassin versant du fleuve Sénégal en amont du barrage de Manantali. – In : *Climat et développement, Numéro de la série : N° 15* - Cotonou, Bénin : 2013. - pp. 46-56, bibl., fig., tabl., carte ; ISSN : 1840-5452, ISBN-10 : 99919-58-64-9. - Bodian A., Dacosta H., Dezetter A. ; LACEEDE ; Laboratoire Pierre PAGNEY –Climat, Eau, Ecosystème et Développement, Université d'Abomey-Calavy, Université Gaston Berger (UGB), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Université de Montpellier II

Résumé : Pour atténuer les effets du changement climatique, assurer une meilleure maîtrise des ressources en eaux, et impulser des actions de développement, deux barrages ont été réalisés sur le fleuve Sénégal par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). La gestion de ces ouvrages et des ressources en eau nécessite une bonne caractérisation des formes extrêmes des écoulements que constituent les crues et les étiages. Ainsi, cet article a pour objectif d'analyser les débits de crues et d'étiages du Bafing, principal affluent du fleuve Sénégal, en amont du barrage de Manantali. Les données hydrologiques exploitées proviennent de la banque de données de l'OMVS et couvre la période 1954-2005 pour Dakka Saidou et 1962-2005 pour Bafing Makana. La méthodologie utilisée s'articule autour des points suivants : (i) constitution d'un échantillon des débits maximums journaliers et calcul des puissances de crue ; (ii) calcul des probabilités de dépassement des débits et des volumes écoulés correspondants ; (iii) enfin, calcul des coefficients de tarissement annuels et des volumes d'eaux correspondants ainsi que leurs probabilités de dépassement. L'analyse des résultats montre que l'évolution des chroniques de débits maximums journaliers est pratiquement calquée sur celle de l'écoulement annuel.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14849/>

14852 - Caractérisation de la variabilité temporelle récente des précipitations annuelles au Sénégal (Afrique de l'Ouest.) – In : *Physio-Géo – Géographie Physique et Environnement, N° vol VIII.* - Marseille, France : 2014 ; 17p., bibl., fig., tabl., carte. - Martin, Claude ; Bodian, A.

Résumé : En Afrique de l'ouest, les années humides de la décennie 1990 ont réduit l'extension de la zone touchée par la sécheresse. Mais des études ont montré que le déficit pluviométrique a persisté dans les régions sahéliennes jusqu'à la fin de la décennie 1990. Face aux évolutions en 2003, certains spécialistes considèrent que la continuité de la période de sécheresse, ou au contraire l'identification d'une rupture pluviométrique vers des conditions plus humides, ne pourra se vérifier statistiquement qu'après dix années de données supplémentaires. C'est dans cette perspective que se situe le présent travail, qui a pour objectif d'analyser la tendance récente des séries pluviométriques annuelles de vingt deux stations réparties sur le territoire sénégalais, avec des données collectées jusqu'en 2013, afin de juger de la persistance ou non de la sécheresse. Les données couvrent la période 1940-2013 et l'approche adoptée comporte les opérations suivantes : (1) critique et comblement des données lacunaires, (2) calcul des indices de pluie standardisés, (3)

détection des ruptures au sein des séries pluviométriques par l'application de trois tests (PETTITT, LEE et HEGHINIAN, HUBERT). L'application de ces différents tests aux indices de pluie standardisés (IPS) calculés à partir de l'ensemble des stations et à partir des stations regroupées en fonction de trois zones climatiques (sud-sahélienne, sud-soudanienne et nord soudanienne) montre deux ruptures (significatives au seuil de 1 % selon le test de STUDENT). La première est comprise entre 1967 et 1969, tandis que la seconde se situe entre 1986 et 1998 selon le test de PETTITT et entre 1992 et 2007 selon les méthodes de LEE et HEGHINIAN et de HUBERT. En analysant chacune des stations, on constate que la seconde rupture se situe en général entre 1998 et 2002. Seule la méthode de segmentation de HUBERT ne détecte pas toujours de seconde rupture, mais l'absence de détection concerne 18 % des stations seulement. On identifie donc une discontinuité vers des conditions humides depuis 1999 (PETTITT) ou 2003 (LEE et HEGHINIAN ; HUBERT), même si les précipitations annuelles restent inférieures à celles d'avant 1970. Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14852/>

14853 - Les eaux de drainage des périmètres irrigués du Delta du fleuve Sénégal : Systèmes d'évaluation et qualité des eaux. - Dakar, Sénégal : UCAD. - 310 p., fig., tabl., bibl., photos 2011. – SAED – CSS. Diplôme : Thèse de doctorat de troisième cycle de géographie ; UCAD ; . - Cisse B., Diakhate M. M., Kane A. ; Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Département de Géographie), Université Michel Montaigne – Bordeaux 3 – ADES

Résumé : Le Delta du fleuve Sénégal est un milieu caractérisé par une topographie plane, des eaux et des sols très salés, une nappe subaffleurante et une forte évaporation. L'option d'une agriculture irriguée dans la zone a nécessité, dès le début, la mise en place de système de drainage dans les aménagements hydroagricoles. Les résultats obtenus montrent l'existence de deux systèmes de drainage aux objectifs distincts. Le drainage superficiel dont le rôle essentiel est de lessiver les sols salés et d'évacuer les excédents d'eaux d'irrigation. Quant au drainage souterrain, il est essentiellement pratiqué dans les casiers sucriers de la Compagnie sucrière sénégalaise. Son rôle est de rabattre la nappe phréatique à un niveau qui ne menace pas le développement des plantes, généralement en dessous de 2 m. L'évacuation des eaux est effectuée périodiquement durant la campagne agricole par l'intermédiaire d'un réseau de drainage hiérarchisé composé de drains primaires, secondaires et tertiaires. Les périmètres irrigués sont associés à des émissaires de drainage, parfois interconnectés, qui collectent toutes les eaux usées agricoles. Ces dernières sont rejetées par des stations d'exhaure soit dans des dépressions naturelles endoréiques (réserve de laminage, Ndiaël, Krankaye, Noar, Mbeurbeuf et Pardiagne), soit dans les axes hydrauliques (fleuve Sénégal, lac de Guiers). Mais malgré ces systèmes de drainage, les périmètres irrigués sont confrontés régulièrement à des problèmes d'évacuation des eaux de drainage. L'étude révèle des eaux d'irrigation de bonne qualité mais qui doivent être suivie continuellement. Par contre, les eaux de drainage agricoles sont très chargées en substances chimiques d'origines diverses. Les charges polluantes identifiées proviennent du lessivage des sols salés s par les eaux d'irrigation, les résidus de pesticides et d'engrais chimiques utilisés dans les activités agricoles. Les analyses de pesticides ont révélé la présence de produits organochlorés dans les eaux de drainage des drains du Natchié (endosulfan 1,357 µg ; lindane 0,658 µg), du Ndiaël (endosulfan 0,788 µg, lindane 0,649 µg) et de l'émissaire du Delta (endosulfan 1,349 µg, lindane 0,747 µg) et de faibles teneurs en métaux lourds. Cependant, même si elles sont faibles, ces concentrations chimiques peuvent demeurer longtemps dans l'environnement et, par effet cumulatif, devenir très nocives pour les écosystèmes, la santé humaine et animale.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14853/>

14857 - Apport de la modélisation pluie – débit pour la connaissance de la ressource en eau : application en haut bassin du fleuve Sénégal – In : Climatologie, Vol, 9. – 2012. Aix-en-Provence, France. - 18 p., tabl., fig., bibl., carte . - Bodian A., Dacosta H., Dezetter A. ; Association Internationale de Climatologie (AIC), Université Gaston Berger (UGB), Université Montpellier 2, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie (UCAD)

Résumé : Les chroniques de débit du haut bassin du fleuve Sénégal et de sa partie guinéenne sont souvent lacunaires, discontinues, de courte durée, et donc difficilement exploitables pour une analyse hydrologique fiable. L'objectif de ce travail est de simuler puis d'étendre, dans la mesure du possible, les séries hydrologiques en utilisant le modèle pluie-débit, au pas de temps mensuel, GR2M. Dans un premier temps, après avoir calculé les pluies de bassin selon trois méthodes d'interpolation (krigeage, fonction spline et distance inverse pondérée au carré), l'ETP moyenne et la capacité en eau maximale, minimale et moyenne du sol des bassins (Water Holding Capacity – WHC), il a été effectué une analyse de sensibilité du modèle aux données d'entrée pluie et WHC. Ceci a permis de choisir les meilleures combinaisons de données d'entrée par bassin en fonction du critère de Nash-Sutcliffe. Après calage et à la validation croisée du modèle avec les données d'entrée choisies afin de déterminer les jeux de paramètres du modèle qui traduisent le mieux la transformation de la pluie en débit. Il a été appliqué cette version du modèle sur l'ensemble de la série pluviométrique disponible pour simuler les débits. Cette méthodologie a permis aussi de compléter et d'étendre les séries de débits mensuels des bassins versants de Bafing Makana, Dakka Saidou et Sokotoro de 1960 à 2000.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14857/>

14859 - Plan de gestion des trois marigots 2019-2023 : à la reconquête d'un paradis perdu. - Dakar, Sénégal : 2018. – OMVS. - 88p., fig., tabl., cartes, annexes. - Office des Lacs et Cours d'eau, DEFCCS

Résumé : Les Trois Marigots, le Khant, le Ndjim et le Ndiasséou, font partie d'un ensemble de zones humides complémentaires que sont le Lac de Guiers, le Ndiaël, la zone cynégétique du Djeuss-Lampsar et le Gandiole. Ils se situent dans le delta fossile du fleuve Sénégal, immédiatement en amont des lagunes de Saint-Louis. Ils s'inscrivent dans un vaste ensemble de dépressions naturelles inondées par le fleuve et ses affluents et défluent. Ces Trois Marigots sont complétés par un quatrième, le Guélack, asséché dans les années 1950 dont la vallée fossile, constituant aujourd'hui une succession de cuvettes, est encore nettement visible dans le paysage. Ces marigots sont des dépressions interdunaires sensiblement parallèles dont chacune varie entre 480 et 800 ha. Les dépressions sont séparées par des dunes rouges non remaniées de l'Ogolien. Au début des années 1950, le Ndiaël et les Trois Marigots constituaient un des plus importants complexes humides du delta du fleuve Sénégal. Les aménagements et les infrastructures routières ont conduit le Ndiaël, qui est un site Ramsar, à l'assèchement, et les Trois Marigots à des entrées d'eau irrégulières. Actuellement ces deux sites font l'objet de la plus grande attention. La remise en eau du Ndiaël est devenue une réalité après plus de 30 ans d'assèchement. Le présent plan de gestion vise globalement à apporter des solutions pour améliorer le fonctionnement des Trois Marigots et conserver à long terme leur grande valeur écologique.

Pour plus de détail, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14859/>